

LE Socialisme dans les faits

La Banque de France (4^e article).

L'ESCOMPTE POUR RIEN

Je m'étais bien promis pour cette fois, — j'avais même promis à mes lecteurs d'entr'ouvrir pour eux les portes de l'avenir et de faire fonctionner sous leurs yeux, quelques années à l'avance, la *Banque nationale*, héritière légitime et désignée de la Banque de France.

Mais voici que les hasards de l'actualité, venant fort à propos à mon secours, me fournissent la plus saisissante des démonstrations : je renonce donc avec joie à brosser un tableau plus ou moins pittoresque, où l'on aurait pu trouver sans doute que l'imagination avait sa grande part, et je suis heureux de laisser parler les faits et les chiffres.

J'ai eu la bonne fortune, pas plus tard qu'hier, de mettre la main sur le dernier *Compte-rendu* fait par le Conseil général de la Banque de France à l'assemblée générale des actionnaires. Il a été lu à cette assemblée le 26 janvier dernier et a été imprimé depuis : c'est donc de l'actualité toute chaude.

Que nous apprend le compte-rendu ? La chose la plus instructive du monde. C'est que la Banque de France actuelle, sans rien changer à son organisation, sans perfectionner ses services, sans améliorer aucun de ses rouages, *sans causer même à ses actionnaires un préjudice dont ils eussent le droit de se plaindre*, pourrait donner au commerce le crédit gratuit. La Banque actuelle pourrait faire l'escompte pour rien !

Voilà, sans doute, qui vaut la peine d'être éclairci, fût-ce au prix de quelques lignes hérissées de chiffres rébarbatifs : je prie mes lecteurs de ne pas s'en effaroucher à l'avance, les chiffres étant, malgré leur air renfrogné, les meilleures gens du monde.

Donc, en l'an de grâce 1892, les dépenses générales de la Banque de France et de ses succursales se sont élevées, impôt compris, à 16,279,668 francs 70 centimes (page 33 du compte-rendu). Saluons, en passant, ce respectable total.

Les produits bruts, pendant le même exercice, ont atteint le chiffre, plus respectable encore, de 39 millions 903,385 fr. 69 c. (page 40, tableau 2).

D'où provient cet ensemble de produits bruts ? Des intérêts du capital de la Banque, employé en rentes, comme chacun sait, et de l'ensemble de ses différents services. L'escompte des effets de commerce n'entre dans le total que pour la somme de 15,570,634 fr. 42.

Or l'escompte, Napoléon l'a dit, et jamais parole ne fut plus vraie, l'escompte est la principale fonction de la Banque : elle doit le faciliter par tous les moyens, elle doit le faire au plus bas prix possible. Recherchons donc ce qu'il lui eût été possible de faire pendant l'année qui vient de s'écouler.

Supposons, pour aboutir dans cette recherche, que la Banque n'eût pas fait d'escompte en 1892, et supposons, tout aussi gratuitement, que ses frais généraux n'en eussent pas été réduits : elle eût donc dû faire face à une dépense (chiffre déjà cité) de 16,279,668 fr. 70 c.

Pour payer cette dépense, de quelles ressources eût-elle disposé ? De l'ensemble de ses produits bruts, diminué précisément du produit de l'escompte, soit 24,332,751 fr. 27 c. 24 millions en nombres ronds. Voilà plus qu'il n'en faut pour payer 16 millions de frais généraux. Mais ce chiffre va subir une nouvelle amputation.

Noublions pas, en effet, MM. les actionnaires : leurs droits sont sacrés, et nous devons faire figurer au rang des dépenses le service de leur capital. Réservons leur donc, intégralement, les intérêts qu'ont produits en 1892 les titres de rente appartenant à la Banque. C'est, d'après le compte-rendu (page 40, tableau 2), une somme rondelette de 10 millions 815,506 fr. 15 centimes.

Pour un capital de 182,500,000 francs, cela représente presque du 6 0/0 : le revenu est assez coquet, au prix où est la rente, et si les actions de la Banque n'avaient pas été imprudemment majorées, MM. les actionnaires s'en contenteraient aisément. Amputons donc encore les produits bruts de ces dix millions d'intérêts, ce qui en fait tomber le chiffre à 13,517,245 fr. 12 c.

Ainsi nous avons mis en lumière le montant des bénéfices bruts que rapporte à la Banque l'ensemble de ses opérations autres que l'escompte.

En dehors de l'escompte, et des intérêts produits par le capital, la situation est donc la suivante :

D'un côté, 16 millions de frais généraux ; de l'autre 13 millions de recettes, provenant d'avances sur titres, commissions, encaissements, etc... Le déficit calculé en francs et centimes, est exactement de 2 millions 762,423 fr. 68 c.

Voilà le produit que la Banque de France devait demander à l'Escompte ! Son capital rémunéré, ses frais payés, il lui suffisait de prélever, sur l'escompte commercial, un bénéfice qui n'atteint pas deux millions et demi ! Si la Banque a demandé davantage, elle a manqué à son devoir et a trahi la pensée de ses fondateurs.

Mais c'est ici qu'apparaît le rôle néfaste des majorations financières. Le capital réel de la Banque n'est que de 182,500,000 francs. Le capital majoré est beaucoup plus considérable : et c'est ce capital majoré qui réclame sa rémunération. Il faut donc, sous peine de voir baisser les actions, distribuer au capital réel, non pas un intérêt de 6 0/0, mais un dividende de 13 0/0, soit 130 francs par action de 1.000 fr.

Et, pour obtenir ce résultat, il faut frapper sur la clientèle commerciale.

La conséquence se devine. Au lieu de demander à l'escompte les deux millions, deux millions et demi, qui devraient suffire à boucler le budget de la Banque, on lui fait produire plus de 15 millions, et c'est le commerce qui paie les dividendes d'un capital artificiellement grossi.

Donc, la Banque de France, si elle était restée fidèle à l'esprit de son institution, si elle n'avait point déserté la haute mission sociale qui lui était assignée, devrait pouvoir abaisser considérablement le taux de ses escomptes.

Dans quelle mesure ? Une simple règle de trois va nous l'apprendre.

En 1892, le taux moyen de l'escompte a été de 2 fr. 70 c. (page 14 du compte-rendu). A ce taux, les effets admis à l'escompte ont donné comme bénéfice les 15 millions que l'on sait. Or, il eût suffi, il eût dû suffire de demander à l'escompte un produit de 2,762,423 fr. 68 c. La proportion entre ces deux chiffres nous donnera le taux moyen auquel la Banque eût dû faire l'escompte pendant l'année 1892. L'opération, qu'un écolier de douze ans fera sans la moindre peine, se pose de la manière suivante :

15.570.634 fr. 42 c.

————— = 5,64

2.762.423 fr. 68 c.

Par suite, le taux de l'escompte devait ressortir à 2, 70

————— exactement à 0f.

5, 64

478 millièmes; pour être large, 0f.50.

Nous devons donc des excuses à la Banque pour avoir témérairement affirmé qu'elle eût pu, en 1892, réaliser le crédit gratuit : la vérité, c'est qu'elle eût pu faire l'escompte à cinquante centimes pour cent !

Après cette démonstration, fournie par des documents d'une irrécusable autorité, par les propres bilans de la Banque actuelle, serait-il vraiment besoin de montrer, dans le détail de son fonctionnement et dans ses rouages intimes, la Banque de demain, la Banque sans actionnaires, la Banque administrée par les élus du commerce et de l'industrie, la *Banque nationale* en un mot ?

J'essaierai cependant d'en tracer le plan général, pour montrer combien son avènement sera facile.

Mais, dès aujourd'hui, je crois pouvoir affirmer que, lorsque les discussions de la tribune et les polémiques de presse auront éclairé jusque dans des recoins les plus ténébreux la question de la Banque de France, il ne se trouvera pas un commerçant assez ennemi de ses intérêts pour prêter les mains à un renouvellement du privilège, il ne se trouvera pas un Parlement assez aveugle, assez oublieux des plus graves intérêts sociaux pour voter la concession d'un nouveau monopole.

G. DAZET.